

CITY SCOOT, société basée à Paris, va déployer un service de scooters en libre-service à partir du début de l'année prochaine au niveau de la capitale. Entretemps, une phase de test avec un parc d'une soixantaine de véhicules va être menée. L'une des spécificité de ce service est qu'il ne requiert pas de bornes, et que les scooters peuvent être rangés dans n'importe quel parking. www.cityscooter.fr